

Note de politique générale 2018-2024

Les législatures précédentes ont été celles des grands travaux d'infrastructure à Wellin : Maison des Associations, crèche, laboratoire de la vie rurale et hall sportif sont autant d'outils qui dynamisent notre Commune. Toutefois, la capacité d'emprunt n'est pas illimitée. Compte-tenu des moyens financiers qui seront à disposition, nous devons veiller à assurer le développement de tous ces outils et à finaliser les projets en cours avant d'envisager de nouveaux investissements d'infrastructure.

Parmi les projets à finaliser, citons notamment la restauration de l'Hôtel de Ville, la rénovation de la salle de Lomprez, la construction de la salle d'Halma,... Les projets issus de la consultation citoyenne et repris dans les fiches-projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) seront prioritaires. Ceux-ci sont largement subsidiés par la Wallonie.

Outre les projets, nous serons particulièrement attentifs aux demandes de tous les Wellinois pour améliorer leur quotidien.

Nous devons rapidement mettre en place des mesures afin d'augmenter les recettes. Dans cette optique, nous sommes très attentifs à *l'avancement de l'extension de la Zone d'Activité Economique d'Halma*, actuellement saturée, pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises. Nous avons déjà rencontré Idelux qui nous a remis un échéancier précis, l'objectif étant le dépôt du permis d'urbanisme fin 2019 et de débiter les travaux au cours du dernier trimestre 2020 pour les finaliser fin 2021. Qui dit nouvelles entreprises dit nouveaux bâtiments et dit aussi nouveaux emplois. Ce sera tout bénéfique pour les caisses communales : non seulement cela engendrera du précompte immobilier sur les nouveaux bâtiments, mais également des rentrées financières avec les impôts générés par les nouveaux travailleurs.

De même, avant de s'engager dans la mise en œuvre du réseau chaleur, nous devons nous assurer qu'il apportera un retour sur investissement. Nous

avons repris ce dossier à bras le corps et nous procédons à sa réactualisation et à son analyse complète.

Nous veillerons aussi tout spécialement à la bonne gestion de l'important patrimoine forestier communal (2.500 hectares) qui génère près de 20% des recettes annuelles (ventes de bois et locations des chasses).

Par ailleurs, il conviendra d'activer un maximum de subsides (européens, fédéraux, régionaux et provinciaux) et de répondre aux appels à projets pertinents pour notre Commune. Déjà, nous pouvons annoncer que le PIC 2019-2021 s'élève à 343.651,92 €, soit une majoration de plus de 110.000 € par rapport à ce qui était attendu... Merci la Région Wallonne...

Pour atteindre ces objectifs, nous agissons de façon **innovante et inédite** pour la Commune de Wellin, en intervenant à deux niveaux :

- D'abord en mettant en place des outils de gestion et des programmes stratégiques, permettant d'avoir une **vision cohérente du développement de la Commune à moyen et à long terme** (notamment le Schéma de Développement Communal, le Programme Stratégique Transversal, le Plan Intercommunal de Mobilité, le Plan d'Urgence local, l'actualisation du plan d'aménagement forestier, ...).
- Ensuite, en réalisant les **actions concrètes qui en découlent**, en fonction des moyens humains et financiers mobilisables.

A ces fins, nous nous appuyerons sur les compétences et l'expertise du personnel communal. Nous avons aussi la volonté d'impliquer au maximum les citoyens qui seront informés et régulièrement consultés.

Pour le Collège communal,

Benoît CLOSSON

Bourgmestre